LE GRAND PALAIS

pendant la Guerre

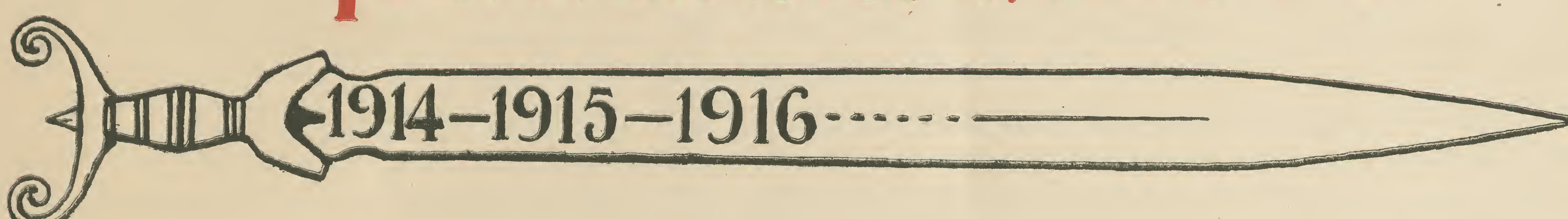
1914–1915–1916

2077

2077

2077







N° 160

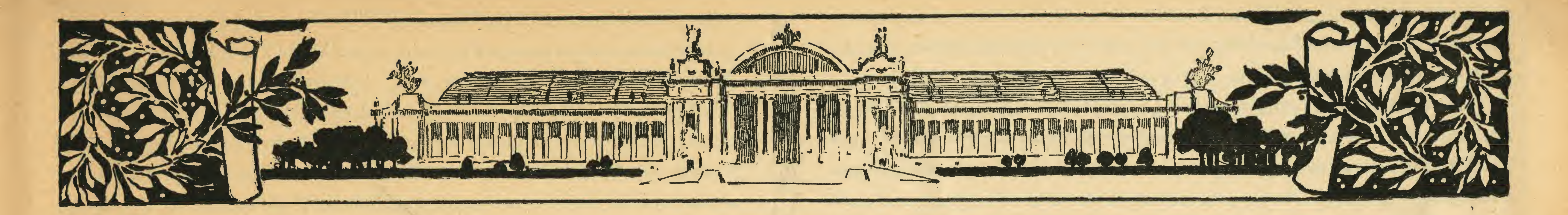
Tous les clichés ayant été détruits, il n'a été tiré de cet album que 500 exemplaires, tous numérotés et signés par le médecin chef du Grand Palais

Paris le 16 octobre 1916

[signature]

HOPITAL TEMPORAIRE DU GRAND-PALAIS ★ Le Médecin-Chef ★

2077



LE GRAND PALAIS

NOTICE HISTORIQUE PAR MONSIEUR DEGLANE ARCHITECTE CONSERVATEUR DU GRAND PALAIS



L'EXISTENCE du Grand Palais remonte à l'année 1900. Elle a inauguré le xxᵉ siècle avec la dernière grande manifestation pacifique française, l'Exposition Universelle Internationale de Paris; et, malgré son extrême jeunesse, l'édifice a déjà été le témoin de bien des événements, le chaperon d'un grand nombre d'exhibitions successives. Un court historique du Monument peut trouver ici son intérêt.

Le Palais de l'Industrie ayant dû disparaître, pour faire place à la grande Avenue qui dégage la vue de l'esplanade et du dôme des Invalides, il avait été décidé la création d'un nouveau Palais, ayant les mêmes attributions que celui démoli, et qui devait couvrir, suivant un périmètre déterminé, le grand espace restant libre entre la nouvelle Avenue et l'Avenue d'Antin, espace limité latéralement par le Cours la Reine et la rue Jean Goujon prolongée.

Un concours fut institué en 1896, pour son édification. Les trois premiers projets primés firent l'objet d'une refonte administrative et les trois auteurs de ces projets : MM. H. Deglane, A. Thomas et A. Louvet furent chargés de l'exécution, chacun pour une partie spéciale.

Le Grand Palais eut donc trois architectes. L'immense travail d'études et de réalisation d'un édifice couvrant une superficie de 34.400 mètres carrés, près de trois hectares et demi, le peu de temps dévolu pour cette réalisation (trois ans et demi à peine), donnent quelque raison d'être à cette conception exécutive, peu défendable en d'autres circonstances.

Dans ces conditions, M. Deglane fut chargé de la partie en façade sur la nouvelle Avenue avec son entrée monumentale, la grande nef à dôme métallique, qui lui est parallèle et les galeries qui l'entourent, partie principale qui couvre à elle seule plus de deux hectares de terrain. M. Thomas eut à édifier les Bâtiments en bordure de l'Avenue d'Antin, contenant le hall elliptique, les halls latéraux où se développent les grands escaliers droits, mettant en communication les deux étages de salles et galeries qui les entourent. Enfin à M. Louvet, le plus jeune de la trilogie, fut confiée la partie intermédiaire servant de jonction entre les deux autres parties précitées et qui contient la nef métallique s'enfonçant en face l'entrée principale ,avec l'escalier monumental qui en décore le fond, la salle des fêtes où il aboutit, et les doubles galeries latérales qui relient à chaque étage celles des deux autres bâtiments.

Une plus longue énumération des dispositions de l'édifice serait fastidieuse. Qui n'a pas visité les expositions successives abritées en temps de paix par ce Monument? Qui n'a monté les escaliers de pierre à rampe en fer forgé et bronze du Porche; ou, traversant la nef traitée en jardin émaillé d'œuvres de sculpture,

en temps de Salon, n'a gravi le grand escalier à double révolution pour accéder aux Galeries de peinture? Ou bien, quel amateur d'art ultra-moderne visitant le salon d'automne, n'a pénétré dans le Hall elliptique de l'Avenue d'Antin?

Il en est de même à l'extérieur; chacun connaît la grande façade de l'Avenue Alexandre III avec son porche monumental, ses portiques à colonnades au fond desquels se déroule en mosaïque la grande frise représentant les grandes époques d'art, histoire de l'art en tous pays, théorie complétée sur le devant par la statuaire personnifiant ces grandes époques. Et, sur l'Avenue d'Antin, l'autre colonnade décorée de la frise en terre cuite émaillée de Sèvres, représentant l'art français à travers les âges.

Mais ce qui est moins à la portée du public qui passe, c'est l'extrême diversité des emplois auxquels, depuis qu'il est construit, fut affecté le monument.

Le Grand Palais, comme il a été dit plus haut, était destiné à remplacer l'ancien Palais de l'Industrie, lequel avait été construit pour la première grande Exposition Universelle Internationale qui eut lieu à Paris en 1855, et qui, depuis, avait abrité outre l'Exposition Annuelle des Beaux-Arts, une quantité d'autres expositions commerciales ou industrielles sans oublier les concours hippiques et ceux du Ministère de l'Agriculture. Le nouvel édifice devait donc répondre à de multiples besoins. Depuis 1900, où pendant l'Exposition il était réservé uniquement aux productions artistiques internationales, il a sans arrêt donné asile aux exhibitions les plus diverses; les grands halls, la salle des fêtes, les nombreuses galeries ont été occupés tour à tour ou simultanément par les deux grands Salons (artistes français et société nationale), l'Union des Femmes Peintres et Sculpteurs, le Salon d'Automne, celui des Prix du Salon et Boursiers de voyage, les Peintres orientalistes, l'Ecole française, le Salon d'Hiver, les Concours agricoles (animaux gras, aviculture) le Concours Hippique, l'Exposition du Mobilier, les Concours Lépine, la Foire de Paris et, pour clore cette série d'expositions périodiques, les deux plus grandes expositions industrielles dont la France s'honore : les Salons de l'Automobile et ceux de la Locomotion aérienne.

En dehors de ces diverses manifestations, le Grand Palais abrita encore bien d'autres natures d'expositions parmi lesquelles on peut citer : l'Exposition de Photographie, celle des Peintres, Graveurs, Lithographes, les Peintres du Paris moderne, le Salon de l'Education Physique, l'Exposition Internationale d'Agriculture, Pisciculture et Pêche, l'Exposition d'Hygiène et de Sauvetage, le Congrès de la tannerie et du nettoyage, l'Exposition des Arts du Travail, celle des Artistes Boursiers du Département de la Seine, l'Exposition des Industries de l'emballage et du transport, l'Exposition du Livre, celle des Constructions à bon marché, etc., et tant d'autres. On y voit même un Congrès de la Tuberculose, un Congrès de la Meunerie, un Congrès International d'Hygiène scolaire, une Exposition coloniale, un Concours de véhicules industriels, une Exposition des systèmes téléphoniques, des cavalcades, des festivals et un banquet monstre pour fêter le cinquantenaire de la réunion de la Savoie à la France.

Entre temps, le Grand Palais servait accidentellement, en temps de troubles ou d'effervescence politique, à concentrer des troupes pour la sauvegarde de l'Elysée. Le commissariat et les services de police installés à titre permanent dans les soubassements du Palais, côté Champs-Elysées, et reliés téléphoniquement avec la Maison militaire de la Présidence, font de l'édifice un lieu de concentration tout indiqué pour parer à tout événement.

Le Grand Palais depuis les hostilités.

A toutes ces affectations diverses, il manquait au Grand Palais de servir à une autre destination pour laquelle rien ne semblait l'avoir préparé.

Qui eût dit, lors de sa création, lors de l'immense manifestation pacifique de l'Exposition Universelle de 1900 que cet édifice, voué aux Muses, illustré par les œuvres de tant d'artistes peintres, statuaires, architectes, graveurs, musiciens et qui avait resplendi dans des fêtes inoubliables, où les féeries de la lumière et des illuminations avaient imprimé leur merveilleuse expression d'art et de gaieté, allait devenir, dans les circonstances angoissantes créées par l'épouvantable cataclysme que déchaîna l'Allemagne sur le Monde, un asile de souffrance et de dévouement, un refuge pour nos glorieux blessés de la guerre, le temple de la Chirurgie et de l'Assistance Médicale consacré à nos valeureux soldats.

Il manquait au Grand Palais cette destination invraisemblable et cependant réalisée, comme par un coup de baguette, à l'heure la plus tragique de notre histoire d'hier, alors que les Prussiens arrivaient à quelques kilomètres de Paris.

Mais ce ne fut pas d'emblée que l'édifice fut voué à ce nouvel emploi; il devait subir auparavant des vicissitudes diverses.

Dès le 2 août 1914, l'autorité militaire avait réquisitionné le Grand Palais. Il fut livré tout d'abord à l'organisation des troupes coloniales qui mirent l'édifice à sac pendant le court séjour qu'elles y firent, avant d'être expédiées aux armées. Puis, le grand hall et ses galeries annexes fut dévolu au corps de fusiliers marins, trop à l'étroit à la caserne de la Pépinière. C'est là, dans la partie antérieure du Palais que ces soldats étaient cantonnés à leur arrivée des ports ou centres maritimes, pour être formés en compagnies d'envoi au front, après y avoir complété leur équipement, leur armement, et y avoir reçu un complément d'instruction militaire. Leurs exercices donnaient à la grande nef un aspect de bivouac pittoresque et réconfortant, que les sonneries de clairons ponctuaient de leurs notes claires. Mais que de dommages nouveaux le pauvre édifice dut subir de leur occupation, qui devait s'étendre aux parties postérieures du Palais et durer encore dans la grande nef, bien après l'installation de l'Hôpital!

Il avait fallu hâtivement, modifier les aménagements du Palais, créer des chambrées, des resserres, des dépôts d'armes et d'habillements, des réfectoires, lavabos, latrines et une cuisine monstre pour cette agglomération de deux à trois mille hommes arrivant, séjournant, repartant sans interruption et continuellement remplacés par de nouvelles recrues.

Ah! les cuisines! On les essaya dans les sous-sols. Mais ces hommes, frustes pour la plupart, habitués à la vie au grand air, y étouffaient littéralement.

L'administration militaire n'est pas tendre pour les Palais. L'art, autre que l'art militaire, n'est pas sa préoccupation première. Et puis, il faut aller, c'est la guerre! et rien ne doit être un obstacle au fonctionnement.

Etouffant au sous-sol, on eût bientôt fait d'envahir la colonnade, la belle colonnade de l'Avenue Alexandre III. Les cuisines s'y développèrent; les tuyaux émergèrent entre les cannelures sculptées des colonnes et le portique extérieur, tout de pierre blanche avec sa décoration de mosaïques, eut à subir les méfaits des eaux grasses et de la fumée des fourneaux!

Simultanément, une partie de la piste, côté Cours la Reine, avait été affectée au Dépôt d'automobiles militaires de la Place. Les trompes des véhicules entrant et sortant à toute heure de jour et de nuit, faisaient résonner les vitres de la grande nef, se mêlant aux sonneries de clairons des marins, en accompagnement du bruit des moteurs. Les cambouis des voitures, le sans-gêne de tout un peuple de chauffeurs d'un recrutement douteux, ajoutèrent aux méfaits dont devait souffrir l'édifice.

L'hôpital militaire du Grand Palais.

C'est dans cet état d'occupation, au début de septembre 1914, alors que les Prussiens arrivaient aux portes de la capitale, que se trouvait le Grand Palais, quand le Gouvernement militaire de Paris par les soins de la Direction du Service de Santé, se préoccupa de créer de nouveaux hôpitaux militaires, et jeta les yeux sur les locaux libres de l'Avenue d'Antin.

Des casernes, lycées, écoles avaient été déjà envisagés, et quelques-uns de ces établissements retenus pour une affectation hospitalière. Là, au moins, les dispositions des bâtiments, leur destination à usage de nombreux occupants, avec toutes les installations que comportait cet usage, grands préaux, cuisines importantes, aménagements hygiéniques, etc., tout permettait d'envisager plus normalement une nouvelle affectation.

Au Grand Palais, rien de semblable.

Mais la place manquait ailleurs, tandis qu'ici, les grandes salles et galeries très spacieuses, très-hautes sous plafond, offrant d'immenses cubes d'air; leurs larges baies avides de soleil, d'échappées sur la verdure des jardins environnants ou des larges avenues, plantées d'arbres, relient les grands espaces bordés des Champs-Elysées et du Cours la Reine; tout cet ensemble de gaieté et d'air à foison, séduisit la Commission de visite et, sans calculer autrement les difficultés de l'adaptation, le Grand Palais fut décrété apte à sa nouvelle destination.

C'est le 4 septembre 1914 que M. Deglane, architecte conservateur du Grand Palais, reçut du Gouvernement militaire de Paris, la réquisition lui donnant mission de transformer partie du Palais en ambulance militaire. Cette réquisition signée du D[r] Février, Médecin Inspecteur général du Service de Santé est ainsi conçue : « Monsieur le Conservateur du Grand Palais est requis de faciliter « l'exécution d'appropriation et d'aménagement nécessaires pour l'installation « d'une ambulance dans l'aile du Palais située en bordure de l'Avenue d'Antin. »

Une visite détaillée effectuée avec le Médecin principal Coppin de l'armée coloniale, nommé Médecin chef de la nouvelle ambulance et chargé de l'organiser, souleva bien vite le voile des difficultés à vaincre et permit au moins d'élucider un programme initial. Les locaux désignés dans la réquisition étaient tout

à fait insuffisants pour l'installation projetée de 800 à 900 lits (qui devait plus tard être portée à 1.000), indiquée au début comme but de la transformation. Aussi, malgré l'envahissement par les Services des Fusiliers marins, d'une grande partie des locaux réquisitionnés, fallut-il envisager immédiatement l'extension de la réquisition à d'autres parties des bâtiments occupés déjà.

Dès le lendemain 5 septembre, une nouvelle réquisition complétait ainsi la première : « Monsieur le Conservateur du Grand Palais est requis de mettre « à la disposition du Service de Santé du Gouvernement militaire de Paris les « Galeries N.-O. et S.-O. de la grande nef avec les groupes de W.-C. y attenant. »

Alors commença la tâche ardue de déloger les Fusiliers marins des locaux ainsi réquisitionnés, et dont on ne pouvait prendre possession, pour les approprier à leur nouvel usage, qu'après avoir installé, en les serrant, et par la création de distributions nouvelles dans la partie antérieure du Palais, les services ainsi dépossédés.

Cette opération préalable dura une huitaine de jours, et ce n'est que le 15 septembre qu'on put prendre possession des locaux affectés à la nouvelle ambulance, non sans, on peut le concevoir, d'assez grandes difficultés.

Mais alors commençait le grand problème à résoudre. Tout un ordre d'organes indispensables était à créer pour l'hygiène et la vie normale d'un aussi grand nombre d'hospitalisés : toutes les salles de malades à pourvoir d'alimentation d'eau, de gaz, d'évacuations multiples; la création de lavabos, salles de bains, de salles d'opérations, de stérilisation, de pansements, l'extension des services de W.-C., urinoirs; l'installation de dépôts d'approvisionnements de lingerie, de matériel; l'aménagement de vastes cuisines avec toutes leurs dépendances; des services de pharmacie avec laboratoire et dépôt de médicaments; la dépense avec ses rayons et coffres à comestibles et l'établissement d'un monte-charge amenant des sous-sols les produits de consommation; le service de désinfection avec ses étuves. Puis l'éclairage de tous les services, salles et annexes; enfin le gros problème du chauffage, à l'entrée d'un premier hiver qui, hélas, ne devait pas être unique.

Toutes ces installations ne pouvaient surgir au simple commandement. Malgré le bon vouloir, on peut dire le dévouement des entrepreneurs du Palais et l'activité stimulante de l'architecte, de grosses difficultés « matérielles » étaient à surmonter : la main-d'œuvre était rare, presque nulle; tout le personnel ouvrier étant à la guerre, on ne trouvait que difficilement à embaucher des hommes d'âge la plupart ouvriers de fortune, ou des apprentis. Puis les matières premières faisaient défaut : le bois, très-rare, qu'on n'obtenait que difficilement, et en payant comptant la charretée chez les marchands, avant le démarrage de la voiture; les métaux introuvables, atteignant déjà un prix exorbitant; les organes fabriqués plus rares encore, car on vivait sur les approvisionnements d'avant guerre, les industries de fabrication ayant fermé. Mais, c'est quand il s'agit du chauffage, que les difficultés s'accentuèrent. Il était impossible évidemment d'envisager l'établissement d'un chauffage central et l'on prit vite la seule résolution possible, le chauffage par poêles répartis au prorata des cubes à chauffer dans les divers locaux. Les réfectoires, les grandes salles de malades, créés en débarrassant les diverses galeries de toutes les subdivisions de distribution, avec pans coupés à chaque angle dont les avaient morcelées les expositions antérieures, devaient être pourvus de poêles phares, dont le rendement calorique pour un petit nombre d'organes, correspondait mieux à la dimension très vaste des locaux.

Il en fallait 38 pour l'ensemble des huit salles alors créées. On battit tout Paris pour en trouver 19, les derniers existant dans la place, et il fallut se rabattre sur un nombre augmenté de plus petits appareils de diverses fabrications.

Quant à l'échappement des fumées, il fut résolu d'une façon simpliste. On suspendit les tuyaux qui émergèrent pittoresquement au dehors des façades, en passant par un carreau en tôle substitué à une vitre d'imposte de chaque grande baie.

Il serait oiseux de détailler toutes les autres difficultés, auxquelles il fallut faire face pour conduire à bonne fin le travail de transformation. Le dévouement de chacun dans la conscience du but à atteindre, l'activité et l'administration qui, entre temps, avait pourvu les locaux de tout le matériel nécessaire de couchage, de vaisselle, d'ustensiles de toutes sortes et de toutes fonctions; toute cette concentration de volonté créatrice était arrivée à ce résultat presque incroyable que, dès le 7 octobre, on avait pu hospitaliser des blessés dans le nouvel Hôpital.

Trois jours après, dans la matinée du 11 octobre 1914, l'inauguration officielle en eut lieu par M. le Médecin Inspecteur Général Février qui put voir,

hospitalisés plus de deux cents blessés et se rendre compte de l'installation de l'Hôpital du Grand Palais en plein fonctionnement.

Les travaux « d'appropriation et d'aménagement » préconisés dans les réquisitions des 7 et 8 septembre (y compris ceux de réinstallation des fusiliers marins qu'il avait fallu déloger) avaient été accomplis en moins d'un mois.

Les nombreux visiteurs de marque qui assistèrent à l'inauguration faisant cortège au général Février, se rappellent l'impression douce et reposante qui se dégageait de la vue de ces salles spacieuses, aux lits tout blancs et alignés. Les sols en mosaïque, facilement lavables, le matériel tout battant neuf, les sièges ripolinés; les tables espacées entre les rangées de lits, recouvertes de toile cirée claire et supportant des vases de fleurs, des publications, des périodiques; tout, jusqu'aux grandes tables de pansements où s'alignaient les plateaux chargés d'instruments, les vases d'émail ou de verre, les bocaux de liquides antiseptiques, jusqu'aux grandes armoires blanches à médicaments ou à linge, tout respirait un air de propreté, de gaieté et de soins méticuleux que les voiles blancs ou mauves des infirmières accentuaient encore.

C'était l'impression de l'achevé, du fini, de la continuité calme d'une chose créée de la veille et qui paraissait avoir toujours existé.

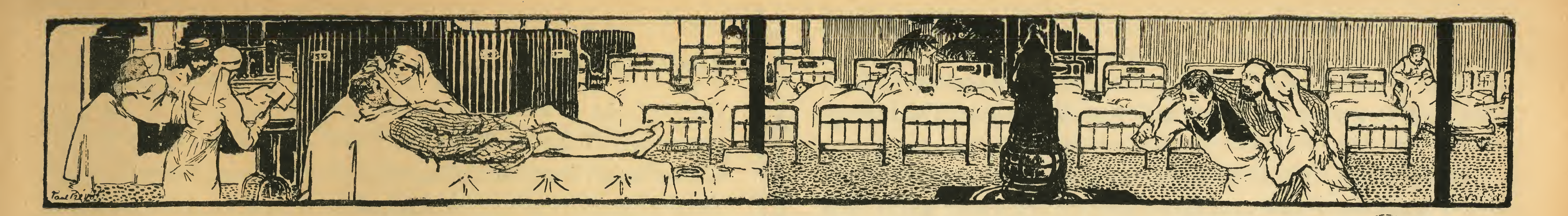
C'était aussi la bienfaisante impression de repos accueillant pour nos malheureuses victimes des batailles; non plus un asile de douleur, mais un lieu de régénérescence et d'espoir de retour à la vie.

Evidemment, sous cette parure de fête, se cachaient bien des souffrances. De même, l'œuvre accomplie en si peu de jours si étonnante fut-elle, avait encore bien des lacunes, et restait à parachever. D'ailleurs en toutes choses, c'est à l'usage que l'on découvre les points faibles, les résultats incomplets, et une transformation si hâtive ne pouvaient pas ne pas se déceler. Les raisons d'économie d'abord avaient fait écarter certaines installations jugées trop onéreuses pour être comprises dans le budget limité, autorisé pour l'opération, et que l'augmentation insuffisamment prévue des travaux du fait de la guerre, faisait craindre devoir dépasser. Ces améliorations désirables, ces lacunes prudentes furent comblées peu à peu avec l'aide de dons généreux.

Une seule salle d'opérations avait pu être organisée déjà à l'aide de dons personnels; plus tard on put en organiser une seconde. Mais un service de radiologie devenait indispensable; d'autres services encore faisaient défaut : celui de stomatologie, un service ophtalmologique, l'électrothérapie, l'énorme service actuel de physiothérapie, etc., etc... Mais l'élan de générosité qui allait vers nos blessés fit surgir des merveilles. Il est juste de rendre ici hommage à la largeur de ces dons qui permirent de réaliser ces installations de la plus haute utilité, et qui, peu à peu, firent de l'Hôpital du Grand Palais, au début ambulance pour petits blessés ou convalescents, un établissement hospitalier de premier ordre, capable de rivaliser avec les Hôpitaux militaires les plus justement réputés, et où furent traitées des opérations chirurgicales et thérapeutiques de la plus haute portée.

Mais c'est entrer ici dans un domaine qui sort de l'historique de la création de l'Hôpital du Grand Palais. Les résultats chirurgicaux, thérapeutiques ou autres sont traités d'autre part. Ils font le plus grand honneur à l'effort de générosité, qui a fourni les moyens de les réaliser, et au personnel d'élite qui les a accomplis.





FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE GRAND PALAIS

CREATION ET ORGANISATION DE L'HOPITAL PAR LE MEDECIN PRINCIPAL COPPIN, MEDECIN CHEF



LE 4 septembre 1914, je reçus l'ordre de créer dans le Grand Palais un Hôpital Militaire, et d'y installer le plus grand nombre de lits possible. En principe, je devais fonder un Hôpital d'éclopés, avec le concours des trois Sociétés de la Croix-Rouge qui fourniraient la literie ; mais grâce à des donateurs généreux, je pus transformer l'Hôpital d'éclopés en Hôpital de blessés.

Le 5 septembre, je visitai les locaux qui étaient occupés par les Fusiliers marins et j'entrai en relations avec M. Deglane, architecte, conservateur du Grand Palais, dont le concours dévoué et la haute compétence m'ont été précieux ; du reste malgré la réquisition, je ne pouvais entreprendre des travaux importants sans le concours du conservateur du Palais ; en outre, grâce à M. Deglane, qui voulut bien établir les devis et en surveiller l'exécution, je pus m'assurer la collaboration des entrepreneurs des Beaux-Arts ; je lui exprime ici ma vive reconnaissance.

La situation était difficile et la bataille de la Marne était commencée; les Allemands étaient presque aux portes de Paris et leur avant-garde occupait Chantilly; d'après les instructions que j'avais reçues, je devais faire exécuter les travaux aussi rapidement que possible : il me fallut quelquefois, faire une pression un peu énergique sur les entrepreneurs, qui étaient remplis de bonne volonté, mais qui manquaient de main-d'œuvre et de matières premières; dès le 6 septembre, leur collaboration était assurée et le lendemain les travaux commençaient.

État des Locaux. Le Grand Palais, depuis le début de la mobilisation, avait été occupé par plusieurs régiments : infanterie coloniale, fusiliers marins, etc. Ces derniers avaient constitué des cloisonnements pour leurs bureaux et loger officiers et sous-officiers ; les marins campaient dans les galeries: de la paille, des ordures, des détritus de toute sorte couvraient les planchers et les mosaïques; les cloisons furent abattues, les ordures enlevées et les marins portèrent leur dépôt dans la partie du Grand Palais située du côté de l'avenue Alexandre III ; une palissade sépara les deux services.

Création des Salles. Grâce à l'activité des entrepreneurs, les galeries furent rapidement transformées et fermées avec portes de dégagement et tambours ; afin de rendre les cloisons plus étanches et plus hygiéniques, on les tapissa de grosse toile badigeonnée avec un lait de chaux additionné d'huile de lin ; ce revêtement des cloisons empêche la déperdition de chaleur et donne aux salles beaucoup de clarté.

L'Hôpital comprend deux ailes parallèles : l'une sur le Cours la Reine,

l'autre sur la Rue Jean Goujon, du côté des Champs-Elysées; elles sont reliées entre elles du côté de l'avenue d'Antin, par deux longues galeries et par le grand hall qui a 148 mètres carrés de surface; chaque aile renferme plusieurs salles ayant en moyenne 80 lits; sur les Champs-Elysées, l'une d'elles avait au début 240 lits. Elle a été ensuite divisée en 3 salles.

Les salles sont parfaitement aérées, car les plafonds ont 7 mètres de hauteur et les fenêtres 6 mètres; chaque blessé a en moyenne 30 mètres cubes d'air. L'une d'elles était réservée aux fiévreux; mais depuis l'inauguration, j'ai pu créer une nouvelle salle au premier étage, et j'y ai transporté les fiévreux qui sont ainsi isolés des autres services. En résumé, il y a, au rez-de-chaussée, 10 salles de blessés (850 lits) et une salle de fiévreux (80 lits) au premier étage.

Du côté de la grande nef, il fallut pour utiliser les deux galeries, les fermer par des cloisons en planches sur une longueur de 40 mètres et une hauteur de 7 mètres.

Chaque salle a à sa disposition une ou deux chambres de débarras; elles sont constituées avec des planches, car il n'y a pas de petites chambres en maçonnerie dans le Grand Palais; toutes celles qui appartiennent aux Beaux-Arts, et elles sont peu nombreuses, ont été utilisées par les bureaux, les officiers d'administration, le médecin de garde et le vaguemestre.

Eclairage. Chauffage.

Les galeries n'étaient pas éclairées par l'électricité; les expositions des Beaux-Arts sont toujours fermées au coucher du soleil; on installa l'électricité dans toutes les salles, le hall, les escaliers, magasins, cuisines, etc.; plusieurs kilomètres de fils ont été lancés dans toutes les directions.

Le chauffage était une des questions difficiles à résoudre; certaines salles ayant 46 mètres de longueur, sur 9 mètres de largeur, il fallut, afin d'éviter une forêt de tuyaux, trouver des poëles de grande capacité; ce ne fut pas chose facile, car les poëles provenant en général des Ardennes qui étaient envahies, on finit par découvrir un entrepreneur qui put céder quelques poëles « Phare » de grande dimension; le calcul a été établi de façon à obtenir à l'intérieur 18°, par 10° au-dessous de zéro à l'extérieur.

Le chauffage par les radiateurs à gaz en usage en temps d'Exposition fut abandonné; il est très-coûteux et malsain; quelques radiateurs ont été maintenus dans le hall; on ne les allume que les jours où la température est très-basse.

Literie. Eau et eau dans les salles. W.-C.

Les trois Sociétés devaient fournir la literie; la Société de Secours aux blessés envoya 400 couchettes et 400 toiles à paillasses; l'Union des Femmes de France donna 75 lits complets; quant à la Société des Dames françaises, elle ne put mettre à ma disposition qu'une cinquantaine de lits dépareillés, sans matelas et quelques toiles de traversins; en réalité, le matériel de couchage allait manquer, au moment où les locaux étaient presque terminés. Je ne pus obtenir des Sociétés ni draps, ni couvertures et les 75 lits de l'Union des Femmes de France constituèrent provisoirement une salle, puis furent cédés à l'Hôpital dépôt de Vanves. Heureusement, les grands magasins de Paris voulurent bien s'intéresser au nouvel Hôpital; M. Dufayel installa une salle entière de 80 lits avec tables de nuit, armoires, chaises, tables; le Bazar de l'Hôtel-de-Ville fournit 240 lits avec tous les accessoires pour la grande salle du côté des Champs-Elysées; puis les Magasins du Printemps, de la Ménagère et une généreuse bienfaitrice, Madame Celerier, installèrent entièrement des salles de 80 lits.

La Chambre Syndicale du Bâtiment fonda celle des officiers, et les Magasins des Galeries Lafayette aménagèrent luxueusement une salle de 75 lits pour les sous-officiers, avec salle de pansements, etc. Les draps, couvertures, armoires, tables, ustensiles de cuisine, de pharmacie, etc., furent fournis par les Magasins de l'Etat.

Dans cette immense formation sanitaire improvisée, qui s'étend sur une surface de plus de 10.000 mètres carrés, on s'aperçut quelques jours après l'inauguration, que des réchauds à gaz et des postes d'eau étaient indispensables dans les salles, car les cuisines sont très-éloignées de tous les services; on établit des canalisations qui permirent d'aménager dans chaque salle: gaz, eau et cuvettes de vidange.

La réquisition avait permis d'utiliser tous les groupes de W. C., dont une surveillance quotidienne permet d'entretenir la propreté et l'irrigation.

Lavabos-Bains.

Chaque aile a à sa disposition une grande salle dans laquelle il y a un lavabo avec 30 robinets et un groupe de baignoires avec chauffe-bains au gaz; 50 malades peuvent à la fois faire leur

toilette; ces deux salles sont bien chauffées et lorsque les blessés arrivent de la gare, on peut dans chacune d'elles recevoir trente brancards; les blessés y sont déshabillés, lavés et baignés avant d'être portés dans leurs lits.

Dépendances. Cuisines. Dépense. Magasin de matériel. Leur création donna beaucoup de soucis. Une cuisine qui appartient à l'entrepreneur des Beaux-Arts chargé de préparer les déjeuners les jours de vernissage, contient un grand fourneau d'hôtel; il est insuffisant pour un Hôpital de 12 à 1400 rationnaires; on put augmenter le rendement de cette cuisine, en y adjoignant des fourneaux et marmites pour 300 litres de bouillon et 150 kilogs de légumes.

On transforma une courette en cuisine : 3 fourneaux et des marmites y furent placés, mais il fallut faire sortir les tuyaux au-dessus de la coupole.

Ces deux cuisines permettent d'alimenter facilement mille malades et blessés, ainsi que le personnel infirmier.

Près d'une des cuisines, sur la plate-forme d'un vaste escalier, M. Jablonski, Officier Gestionnaire, avec beaucoup d'ingéniosité, organisa la dépense; des étagères, de nombreux casiers et coffres permettent de recevoir les pains, légumes secs, pâtes, etc.; une porte percée dans la muraille et un monte-charge mettent en communication la dépense et l'une des cuisines. Sur la plate-forme d'un autre escalier, M. Jablonski créa un très-grand magasin qui contient tout le matériel : draps, chemises, serviettes, matériel de cuisine de réserve, ustensiles de toute sorte, etc.

Pharmacie. Elle occupe un local isolé de trois pièces constituées avec des planches qui, en temps de paix, ont été à la disposition de l'Administration du concours de jouets Lépine; dans une de ces pièces, qui sert de tisanerie, il fallut amener eau et gaz pour des marmites permettant de faire bouillir 250 litres de tisane.

M. le Pharmacien Principal de 1re classe Karcher a tiré le meilleur parti possible de ce local, où il a, dans d'excellentes conditions, rapidement organisé la pharmacie de détail, la tisanerie et le laboratoire.

Réfectoire. Afin d'éviter les mauvaises odeurs et la souillure des salles, il fallut créer de vastes réfectoires; à part les malades et blessés alités, tous les autres doivent y prendre leurs repas; j'ai donc fait aménager une longue galerie et deux rotondes du premier étage; des tables couvertes de toile cirée permettent de servir 8 à 900 blessés à la fois; un seul service suffit pour faire prendre leurs repas à tous les blessés, même lorsque l'Hôpital est au complet des dépendances, des conduites d'eau et des réchauds à gaz assurent le bon fonctionnement de ces réfectoires.

Tous ces travaux commencés le 7 septembre, étaient terminés dans la première semaine d'octobre, et l'Hôpital commençait à recevoir des blessés le 7 octobre.

La dépense totale s'est élevée à 100.000 francs environ, dont il faut déduire le matériel neuf qu'il a fallu acheter et qui rentrera dans les Magasins de l'Etat à la fin de la guerre. Il représente quinze mille francs; ce matériel pourra être utilisé dans des Hôpitaux ou des casernes après la guerre; la part de l'Etat a donc été d'environ cent francs par lit.

Installations faites depuis l'inauguration. L'organisation de l'Hôpital et son fonctionnement, ayant dès le début donné d'excellents résultats, il eut été regrettable de n'hospitaliser que des éclopés.

Je fus peu à peu amené à envisager sa transformation, permettant de recevoir des grands blessés; plusieurs personnes constituées en comité et dont les noms seront publiés dans un livre d'or après la guerre, ayant offert leur concours, j'apportai très-rapidement des améliorations dans l'Hôpital et je créai sans le concours de l'Etat, l'établissement de Physiothérapie au premier étage.

Salles d'opérations et de pansement. Elles n'avaient pas été prévues dans les premiers devis. Dans l'une des grandes galeries bordant l'Avenue d'Antin, au rez-de-chaussée comme toutes les salles de blessés, ont été aménagées les salles d'opérations et leurs annexes.

Les salles d'opérations l'une aseptique, l'autre septique, complètement isolées l'une de l'autre, sont largement éclairées par de grandes baies vitrées et convenablement chauffées. Leur parquet en mosaïque, leurs parois recouvertes d'un enduit imperméable et lavable, rendent leur entretien aisé et leur désinfection aussi sûre que possible, ainsi qu'ont pu le démontrer les expertises bactériologiques pratiquées.

Grand Palais peut actuellement hospitaliser dans les meilleures conditions 950 blessés; le personnel infirmier comprend 330 infirmiers militaires de la 22e Section, dont 40 masseurs et autant d'élèves masseurs, et de la Section coloniale; ils assurent le service de l'Hôpital et celui de l'établissement de physiothérapie.

110 infirmières bénévoles sont réparties dans les différents services, salles de blessés, physiothérapie, réfectoire, archives, etc. La plupart sont à l'Hôpital depuis le début, c'est-à-dire le 1er octobre 1914 et toutes assurent leur service avec une abnégation, un dévouement et une ponctualité dignes des plus grands éloges: en mon nom et au nom des milliers de blessés qui ont été hospitalisés au Grand Palais, je leur exprime ici ma vive gratitude.

En résumé, l'Hôpital du Grand Palais a été créé pendant le deuxième mois de la guerre, c'est-à-dire à une époque où la main-d'œuvre était difficile à recruter, où les matières premières devenaient rares; d'autre part, les immenses galeries du Grand Palais ne paraissaient guère se prêter à une transformation en salles d'Hôpital; c'est pour cette raison, que la Direction du Service de Santé voulait y créer un simple dépôt d'éclopés; aussi lorsque j'ai proposé, sans augmenter les dépenses de l'Etat, de transformer ce dépôt en véritable Hôpital bien aéré, éclairé et chauffé, ai-je rencontré beaucoup de sceptiques qui me prédisaient un échec.

Je tiens à remercier ici tous mes collaborateurs, et particulièrement ceux de la première heure, et à leur témoigner ma vive gratitude: M. le Pharmacien Principal Karcher et M. Jablonski, officier d'administration, Gestionnaire de l'Hôpital, dont la ténacité et la confiance dans le succès final m'ont permis de mener à bien l'organisation de cette immense formation sanitaire, où l'on peut donner des soins à plus de 900 blessés dans l'Hôpital chirurgical et à plus de 2.000 dans l'établissement de Physiothérapie.

Création des salles de physiothérapie.

L'Hôpital chirurgical n'occupe que les locaux du rez-de-chaussée. Les vastes salles d'exposition du premier étage sont restées inutilisées pendant trois mois; comme elles n'ont pas de fenêtres latérales, mais seulement des plafonds vitrés, l'éclairage est insuffisant et l'aération défectueuse. Dans une des petites rotondes, j'installai pendant quelques semaines un masseur suédois qui apporta quelques appareils de Kinésithérapie.

Ce n'est qu'en décembre 1914, que je formai le projet de transformer le premier étage en un vaste établissement de Physiothérapie.

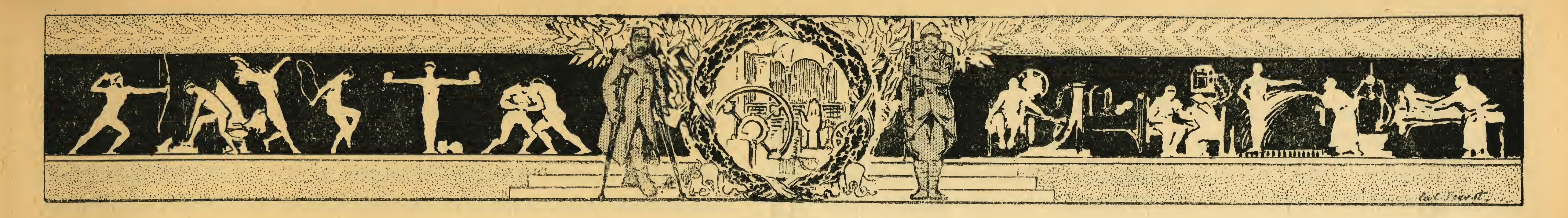
On voyait déjà circuler dans les rues de Paris de nombreux mutilés et éclopés guéris de leurs plaies, mais ayant besoin de traitements externes. Le hasard fit qu'au moment où j'étudiais la question, et que j'avais déjà engagé des pourparlers pour me procurer des appareils de mécanothérapie, la Direction du Service de Santé désigna pour le Grand Palais Monsieur le Médecin-Major Jean Camus, Agrégé de Physiologie et Médecin des Hôpitaux de Paris.

Monsieur le Dr Camus fut pour moi un précieux collaborateur qui contribua puissamment à l'organisation des services de Physiothérapie, qu'il dirige depuis plus d'une année avec une activité et une compétence dignes des plus grands éloges; les brillants résultats qu'il a obtenus et qu'il a exposés dans des rapports très-documentés ont démontré le rôle important des traitements physiothérapiques chez les blessés de guerre.

Je créai à la même époque la salle d'Electrothérapie dont l'organisation et le fonctionnement furent confiés à Monsieur le Dr Larat; sous sa direction éclairée, ce service prit rapidement une importance considérable.

Personnellement, je garde à Messieurs les Drs Camus, Larat et à tous les Médecins de la Physiothérapie et de l'Hôpital une grande reconnaissance, et je les remercie du concours dévoué qu'ils m'ont apporté dans la création, l'organisation et le fonctionnement des services médicaux, chirurgicaux et physiothérapiques du Grand Palais. Je laisse à M. le Dr Camus le soin d'exposer lui-même dans la notice qui va suivre, l'organisation de la Physiothérapie.





LE GRAND PALAIS

LES SERVICES DE PHYSIOTHERAPIE PAR LE MEDECIN MAJOR JEAN CAMUS AGREGE ET MEDECIN DES HOPITAUX DE PARIS



IL y a quelques mois une haute personnalité du Corps Médical anglais visitait les services de Physiothérapie du Grand Palais: notre éminent confrère, en parfait gentleman, parcourut les nombreuses salles de traitement, lentement, correctement, regardant de près le fonctionnement des appareils, la tenue des fiches, le contrôle des traitements, les archives, etc., mais sans aucune réflexion. Au moment de nous quitter il nous dit simplement: « J'ai visité un grand nombre de formations sanitaires des Alliés, je connais toutes celles qui ont un réel intérêt, je n'ai rien vu qui se présente avec une originalité, une organisation, une ampleur semblables à celle de ces Services de Physiothérapie. »

Cette phrase nous a été répétée à peu près textuellement par des chefs des Services de Santé des Armées Russes, Belges, Italiennes, Serbes, etc., et à entendre les appréciations de ces nombreux visiteurs, on croirait volontiers que le Grand Palais a été destiné sinon de tout temps, du moins dès le début de la guerre à la physiothérapie. En aucune manière; ce vaste centre s'est au contraire développé lentement et rien ne faisait prévoir à ses débuts ce qu'il deviendrait en quelques mois.

Le 6 novembre 1914 un masseur suédois, M. Berg, venait offrir ses services au D[r] Coppin, Médecin chef de l'Hôpital du Grand Palais. L'autorisation de traiter les blessés par le massage, après entente avec les chirurgiens des salles, lui fut accordée; les massages devaient en principe être exécutés suivant les cas, soit aux lits des blessés, soit dans une petite rotonde du 1[er] étage du côté de l'Avenue d'Antin (actuellement Salle de Thermothérapie).

Dans cette salle, M. Berg, comme adjuvants de massage, plaça peu à peu quelques appareils élémentaires de Kinésithérapie : un banc de massage, un petit portique suédois, un veloroom, un fauteuil pour rotation du bassin, un masso-vibrateur... et ce fut jusque vers la fin de 1914, toute la Physiothérapie du Grand Palais.

Il faut dire ici, à l'honneur de la Direction du Service de Santé, qu'elle eut de façon précoce dès les premiers mois de la guerre (octobre 1914), la vision nette des services que la Physiothérapie pourrait rendre dans le traitement des suites tardives des blessures de guerre, et qu'elle se préoccupa de rechercher les Médecins qui, soit par une longue spécialisation, soit par l'orientation de leurs études antérieures, pouvaient être capables d'organiser en plusieurs points du territoire des Centres de Physiothérapie.

C'est ainsi qu'à Paris furent choisis MM. Beclère et Larat.

La Direction du Service de Santé du Gouvernement Militaire de Paris, dès l'essor de la physiothérapie au Grand Palais montra un réel intérêt à cette

branche de la thérapeutique et vit d'un œil très favorable les efforts faits pour son développement par le Médecin Chef du Grand Palais, le Médecin Principal Coppin. Celui-ci intéressa à l'œuvre naissante de généreux donateurs (1) qui se groupèrent, et lui apportèrent un appui précieux. Parmi ces derniers, les Assureurs contre les Accidents du Travail méritent une mention spéciale.

Le Directeur d'une des plus importantes Mutualités d'Assurances, M. Edouard Fontane très au courant des avantages de la physiothérapie par l'expérience qu'il avait acquise en observant les suites des accidents du travail et en visitant à l'étranger les installations physiothérapiques se rendit compte de la nécessité de créer rapidement des services semblables afin de les mettre à la disposition des blessés. Ses collaborateurs et amis de la Réunion des Assureurs pressentis par lui promirent sans hésiter leur concours. Monsieur Fontane se rendit à Bordeaux où il reçut l'accueil le plus favorable du Médecin Inspecteur Troussaint qui, précisément, travaillait à l'organisation des Services Centraux de Physiothérapie et accepta aussitôt le concours de la Réunion des Assureurs.

Ce fut le Dr Beclère qui, chargé de cette mission par le Médecin Inspecteur Général Février, étudia d'un commun accord avec Monsieur Fontane les moyens d'utiliser le Concours des Assureurs. Il fut décidé qu'un premier Service de Physiothérapie, serait créé au Siège du Syndicat Général de Garantie, 9, Avenue Victoria, et, lorsque ce Service deviendrait insuffisant, d'autres seraient organisés ailleurs. Le Centre du Syndicat de Garantie fut presque immédiatement aménagé et ouvert aux blessés. Là ne se borna pas l'intervention heureuse des Assureurs qui, ainsi qu'on le verra plus loin, mirent ultérieurement à la disposition du Service de Santé les instruments de mécanothérapie du Grand Palais, la Salle d'Hydrothérapie, l'Institut Zander, etc.

Service d'électrothérapie. En décembre 1914, le Dr Larat, Médecin Chef du Service Central d'Electrothérapie du Gouvernement Militaire de Paris, alors installé au Val-de-Grâce dans des locaux par trop exigüs, demanda à Monsieur le Dr Coppin, Médecin Chef du Grand Palais, de vouloir bien mettre à sa disposition, dans son vaste Hôpital, un emplacement où serait installé un service analogue. Le Dr Coppin accepta aussitôt cette proposition et s'employa à cette création avec son activité et son obligeance accoutumées, si bien que la réalisation suivit de très près la conception. Dès les premiers jours de l'année 1915, le Service d'Electrothérapie ouvrait ses portes. Il fut dès lors dirigé et développé avec l'expérience et la compétence que l'on sait par le Dr Larat, son fondateur. Les Drs Fernet et O. Riche furent successivement chefs adjoints de cet important service et contribuèrent à son développement et à son activité; Madame Fasquelle aidée de plusieurs dames prêtèrent leur concours à son fonctionnement.

Comportant à l'origine 5 postes de traitement galvanique, un poste faradique et une table d'électrodiagnostic, installés dans la grande salle octogonale du 1er étage, dans l'aile du Palais ayant vue sur la Rue Jean-Goujon, l'appareillage s'est accru avec le nombre des blessés en traitement et est actuellement le suivant : 6 postes faradiques, 2 appareils de diathermie, une console de haute fréquence, une machine statique à 8 plateaux, un ondulateur. Cet ensemble instrumental n'a du reste pour ainsi dire rien coûté à l'Etat, Monsieur le Médecin Chef Coppin a mis à la disposition du service des sommes importantes provenant de dons; certains appareils ont été gracieusement prêtés, en particulier par le Dr Demontmerot, le Dr Nicoletis, la Maison Gaiffe-Gallot, etc.

Dans les conditions présentes, le Service d'Electrothérapie suffit au traitement de 500 blessés. Ce n'est pas ici le lieu de donner des indications sur les résultats cliniques. Disons toutefois qu'ils sont des plus démonstratifs et que le nombre des blessés évacués guéris augmente tous les mois.

Il va sans dire que le traitement électrique s'adressant à des lésions nerveuses, de réparation toujours lente, la moyenne du nombre des séances pour chaque blessé est assez élevé, il est d'une centaine environ.

Le Médecin Chef, le Dr Larat, est assisté des Drs Billiard et Demontmerot et d'une dizaine d'infirmiers et d'autant d'infirmières. M. le Professeur Lapicque a bien voulu offrir au service sa collaboration technique et a entrepris sur les réactions pathologiques une série de recherches pleines de promesses au moyen de son nouvel appareil de chronaximétrie d'une part, d'autre part d'un dispositif permettant d'étaler le flux galvanique dans certaines conditions.

Au Service d'Electrothérapie est annexé le Service de Radiumthérapie qui

---

(1) Le lecteur a pu, dans la notice précédente, se rendre compte de l'importance des concours qui furent apportés à l'origine du Grand Palais. Le Médecin-chef trouva par ailleurs, dans cette œuvre, un précieux collaborateur en la personne de notre sympathique officier gestionnaire, M. Jablonski.

fonctionne sous la Direction de Madame la Doctoresse Laborde. La Société anonyme de Traitements Chimiques de l'Ile Saint Denis a bien voulu mettre gracieusement à la disposition du Service de Santé, pour être utilisé au Grand Palais une quantité de sel de radium dépassant 500 milligrammes, ce qui permet de traiter simultanément un grand nombre de blessés.

Les résultats curatifs obtenus dans les cicatrices vicieuses, la rétraction de l'aponévrose palmaire, les compressions nerveuses dues à du tissu fibreux exubérant, sont des plus encourageants comme en font foi les observations présentées dans les Sociétés Savantes.

Mécanothérapie.

Le 20 août 1914, le Dr Sandoz, Directeur de l'Institut Zander avait, d'après les renseignements qu'il m'a fournis, fait des offres au Ministre de la Guerre pour soigner les suites de blessures de guerre dans son établissement de physiothérapie. C'est à ma connaissance les premiers pourparlers qui aient été engagés à Paris au sujet d'une vaste organisation de physiothérapie pour les blessés. Les événements empêchèrent sans doute de prendre une décision immédiate à ce sujet; malgré tout, vers la fin d'octobre, le Dr Sandoz commença à soigner dans son Institut par la mécanothérapie des blessés qui lui furent envoyés de différents côtés. Depuis, grâce à la généreuse initiative de M. Fontane, l'Institut Zander est devenu une annexe du Grand Palais. Presque en même temps, au début de novembre 1914, le Dr Rivière reçut également des blessés dans son établissement de la Rue des Mathurins et les soigna par la physiothérapie.

Le Dr Rivière possédait la réunion la plus importante d'appareils de mécanothérapie; ces derniers étaient fort rares. Il reçut de plusieurs côtés des demandes de location, les démarches entreprises près de lui directement ou indirectement par le Dr Coppin, par le Dr Faidherbe, etc., aboutirent le 12 janvier 1915 à la location pour le Grand Palais d'une série d'appareils pour la durée de la guerre. Le prix de location était offert gracieusement par la Réunion des Assureurs.

L'Aide-Major Pierre Faidherbe, de retour de captivité en Allemagne, avait été au début de janvier à titre de physiothérapeute mis à la disposition du Dr Beclère et collabora avec lui d'une façon très active et compétente à la recherche des appareils et à l'installation de la Salle de Mécanothérapie du Grand Palais.

C'est lui qui, aidé d'infirmiers, procéda au montage des appareils et à l'organisation du service dont il assurait aussitôt le fonctionnement.

Le Dr Rivière généreusement avait donné plus qu'il n'avait primitivement promis et la vaste salle du 1er étage (côté Avenue d'Antin) fut superbement garnie. A la fin de janvier, le Dr Faidherbe commençait à traiter des blessés par la mécanothérapie; il ouvrait une consultation de blessés externes à l'Hôpital et cette consultation était vite très fréquentée; Mesdames Guiraud, Lapinski, etc., apportèrent leur concours à ce service naissant.

Le 2 février eut lieu l'inauguration officielle par le Médecin Inspecteur Général Février, accompagné du Médecin Principal Delamare, des Médecins-Majors Navarre, Sendral, etc., qui tous prirent un vif intérêt à cette nouvelle salle.

Au milieu du mois de février 1915, rappelé à Paris, j'apprenais que j'étais chargé de l'organisation et de la surveillance des Services de Kinésithérapie, Mécanothérapie, Hydrothérapie, etc., du Gouvernement Militaire de Paris et des 3e et 5e Régions.

L'accueil que je reçus à l'Hôpital du Grand Palais de la part du Médecin Principal Coppin me montra de suite que je trouverais chez lui un concours précieux.

Dans l'organisation récente de la physiothérapie au Grand Palais, des vides apparaissaient immédiatement; le massage et surtout la mobilisation manuelle malgré les efforts soutenus et consciencieux de Monsieur Berg ne me parut pas occuper une place assez importante. En janvier et février 1915 il fut en effet traité dans la petite Salle de Kinésithérapie 209 blessés; c'était peu si l'on songe que nous sommes arrivés depuis à traiter par le massage 1.000 à 1.200 blessés par jour. De plus, ce petit service de massage n'était pas assez relié dans son fonctionnement au reste de la physiothérapie.

La thermothérapie était représentée par quelques boîtes chauffées au gaz qui, dans un coin de la Salle de Mécanothérapie, faisaient tache et donnaient lieu à des émanations et à des fuites désagréables et toxiques.

L'hydrothérapie était complètement absente; la Rééducation Physique individuelle, la gymnastique en groupe n'existaient pas.

Fait inédit, grâce au concours du Médecin-Chef, grâce à la Réunion des

Assureurs, pour la réalisation du service complet que je rêvais, l'élément qui manqua le moins fut l'argent. Le groupement des salles situées autour du vaste escalier se prêtait bien à un ensemble harmonieux et pratique, mais il fallait déménager la Salle de Kinésithérapie, il fallait enlever une grande salle aux Artistes qui donnaient des concerts aux blessés, il fallait supprimer un droit de passage acquis par la prescription aux nombreuses dames de la lingerie, et ces difficultés n'étaient pas minimes. Peu à peu, elles s'aplanirent pourtant et les travaux du nouvel aménagement commencèrent, mais sur ces entrefaites mon collaborateur, le Dr Faidherbe tombait malade en même temps que le Service de Physiothérapie du Val-de-Grâce se trouvait sans médecin. Les recherches, les demandes à la Direction du Service de Santé, au Ministère, pour obtenir des spécialistes mobilisés furent vaines, il y avait pénurie complète de physiothérapeutes; enfin l'autorisation fut donnée de prendre comme médecin requis le Dr Rochu-Mery, au Grand Palais et le Service de Mécanothérapie put être assuré pendant la maladie du Dr Faïdherbe. Plus tard, le Dr Desrousseaux vint encore heureusement nous prêter son assistance dans cette salle.

Thermothérapie.

La salle en rotonde située à l'extrémité de la Salle de Mécanothérapie devint le Service de Thermothérapie. Je commandai de nombreux appareils pour bains locaux d'air chaud, pour douches d'air chaud, pour bains de lumière variés; le Dr Rivière nous apporta aimablement des appareils à lampe Dowsing, à lampes colorées... L'appareillage peut suffire à 400 traitements par jour, ils sont surveillés à l'heure actuelle par le Dr Lamy. Des lits de chez Maple servirent pour faire allonger les blessés pendant le traitement. Quelques plantes vertes égayèrent la salle. L'ornementation n'a pas été négligée dans nos Services, de grandes toiles militaires exécutées par Prévot, par Midy ornent la Salle de Thermothérapie et de Mécanothérapie.

Hydrothérapie.

Cette salle est située à droite de celle d'électrothérapie, quand on regarde les Champs-Elysées, alors que la Salle de Mécanothérapie est à gauche. Le plancher fut garanti par un sol en lame de plomb contre les infiltrations; du linoléum à carreaux bleu et blanc protégea les murs, une machinerie puissante pour le chauffage de l'eau, des baignoires pour bains généraux et bains locaux furent installées avec des cabines ainsi qu'un emplacement pour douches locales et générales. Le Dr Faidherbe insista avec juste raison pour que je fisse construire des bains locaux à eau courante et les résultats de cette méthode usitée seulement dans quelques villes d'eaux de France sont à notre avis très supérieurs à ceux qui sont obtenus avec le bain simple; l'eau en tourbillonnant exerce sur les tissus une action mécanique, une sorte de massage d'un effet heureux.

La Salle d'Hydrothérapie peut assurer le traitement de 350 à 400 blessés chaque jour, elle est dirigée par le pharmacien Noyon.

Massage. Mobilisation manuelle.

Le Service de massage prit une ampleur nouvelle quand il fut installé dans la grande salle parallèle à celle de la Mécanothérapie. Il ne suffisait pas cependant de disposer de beaucoup de place pour exécuter beaucoup de massages; les masseurs faisaient complètement défaut et ceux qui nous accordaient leur concours, l'avaient offert d'une façon purement bénévole. Il était nécessaire de constituer un cadre fixe d'infirmiers-masseurs et avant tout l'obligation s'imposait de les choisir, de les former, de les instruire.

Le 25 mars 1915, j'adressais au Ministère une demande d'affectation à nos services du Dr Guilbert afin de le charger de l'enseignement du massage à des Infirmiers que je choisissais à la 22e Section.

Il avait été convenu que Monsieur Berg, notre précurseur, conserverait la direction des traitements des blessés et contribuerait en même temps à l'enseignement pratique des élèves-masseurs. De plus, Monsieur Deschaux, masseur de profession, mit son expérience à notre disposition avec un entier dévouement.

Depuis cette époque, tous les 2 mois environ, fut choisie à la 22e Section une série d'élèves-masseurs triés parmi des hommes appartenant à des professions libérales, à des métiers d'art. Par les soins du Dr Guilbert, l'école de massage prospéra et servit de pépinière pour les Centres de Physiothérapie du camp retranché et des régions voisines.

En prenant les futurs masseurs dans un milieu cultivé, j'avais pour but de recruter non seulement des hommes susceptibles d'apprendre vite, mais encore d'être de véritables collaborateurs médicaux et tous mes efforts ont visé à améliorer dans la vie de l'Hôpital leur situation matérielle et morale.

Cette manière de voir a d'ailleurs été celle du Ministre qui a accordé aux masseurs titulaires des avantages appréciables.

Le nombre des séances de massage a dans les mois derniers bien souvent atteint et dépassé 1.000 par jour.

Le Dr Alquier a apporté à cette œuvre son concours éclairé. Plus récemment le Médecin-Major Regnier, l'un de nos plus anciens physiothérapeutes chargé de la surveillance des traitements dans les salles, persuadé de longue date de l'importance du massage, de la mobilisation manuelle a consacré fructueusement à ce service la majeure partie de son temps, initiant les masseurs à sa technique personnelle.

Après entente entre les Drs Fabre, Guilbert, Régnier, un enseignement pratique du massage, complémentaire de celui de l'Institut Valentin Haüy a été organisé pour les blessés aveugles. Cet enseignement poursuit un double but : augmenter notre nombre de masseurs dans l'intérêt du service et assurer une profession à un groupe de blessés parmi les plus durement atteints.

Rééducation individuelle. Rééducation en groupe - gymnastique médicale.

Tous les appareils nécessaires à la Rééducation individuelle, échelles horizontales, tapis pour l'orientation, la longueur des pas, échelles d'obstacles, plans inclinés, escalier furent établis dans la Salle de massage et ce service indispensable de Rééducation fut rattaché à celui du Dr Guilbert. Actuellement c'est le Dr Shaer qui dirige la Rééducation individuelle.

De bonne heure, il fut aisé de se rendre compte que nos services ne seraient complets que si la Gymnastique Médicale, la Rééducation en groupe venaient compléter les traitements.

De bien des côtés des offres de services nous furent faites, des indications de méthodes données par des Médecins Civils ou Militaires, par des Officiers spécialisés dans la Culture Physique.

Afin de maintenir l'unité nécessaire dans nos services et la coordination des efforts, je chargeai le Dr Guilbert d'élaborer un plan d'exercices physiques en groupe adaptés aux blessés; en même temps mon maître, le Dr Paul Michaux, qui a tant fait pour le développement de la gymnastique en France, me présentait le sergent Maucurier, Professeur de Gymnastique au Collège Chaptal et aux Ecoles de la Ville de Paris. Blessé depuis peu, le sergent Maucurier en traitant les suites de sa blessure collabora avec le Dr Guilbert à l'organisation complète d'un vaste service de gymnastique dans la Salle des Fêtes.

Des dons offerts au Dr Guilbert permirent à ce dernier d'aménager dans ce but de façon parfaite, la vaste Salle des Fêtes du 1er étage qui, décorée par le peintre Prévot n'est pas un des moindres fleurons du Grand Palais.

Plusieurs centaines de blessés y furent traités par la gymnastique rééducative.

Service de rééducation complémentaire.

Dans ce vaste Dépôt de blessés, la diversité des cas imposa des traitements spéciaux. C'est ainsi que pour les névropathes, conformément à une donnée devenue classique, je fus amené à pratiquer un isolement relatif. Le Dr André Thomas voulut bien examiner et surveiller cette catégorie de blessés et assurer une consultation régulière pour les troubles nerveux.

A l'arrivée du Dr Massacré, je lui confiai la direction des traitements qui demandaient une surveillance spéciale.

Les résultats obtenus dans ce service dit « de Rééducation complémentaire » se montrèrent des plus satisfaisants et le Dr Massacré procéda à une série d'innovations heureuses : création d'appareils de rééducation, cabines d'isolement, etc.

Entraînement militaire des blessés améliorés.

Ce fut également le Dr Massacré qui prit soin de surveiller médicalement les blessés mis en fin de traitement à l'entraînement militaire. Ce service fut organisé avec l'aide des Officiers du Dépôt de Physiothérapie, principalement avec le capitaine Petit. L'entente entre Médecins et Officiers fut d'ailleurs toujours parfaite.

Bien des blessés au sortir des Services de Physiothérapie se déclaraient en arrivant à leur dépôt inaptes aux exercices militaires. Afin de pouvoir fournir aux Médecins des Dépôts tous les renseignements voulus sur l'aptitude des blessés que nous leur renvoyions, je fis demander à la Place 200 fusils et 200 équipements militaires qui nous servirent à procéder aux débuts de l'entraînement.

Les résultats de cette épreuve furent consignés désormais sur les bulletins de sortie des hommes.

Des jeux des matinées récréatives, une fanfare même ont été créés pour cette compagnie.

La tenue des hommes, leur bon esprit, leur entrain constituent la princi-

pale récompense des officiers blessés et du Dr Massacré qui consacrent leur temps à cette œuvre fondamentale dans les circonstances actuelles.

Annexes de l'hôpital du Grand Palais.

L'origine du *Service de Physiothérapie du Syndicat de Garantie* (Avenue Victoria), a été indiquée plus haut. Ce centre comprenant une salle de mécanothérapie, une salle de massage, une salle d'électrothérapie fut complété par l'achat d'appareils à air chaud et par une installation hydrothérapique à eau courante chaude.

Le Dr Delbecque assisté de Madame la Doctoresse Laborde y traite en ce moment 90 officiers chaque jour.

Le centre est administré par Monsieur Fontane.

L'*Institut Zander* dès le début de la guerre ainsi que nous l'avons mentionné assura le traitement de blessés mais, par suite du développement du centre du Grand Palais il avait été rendu complètement à la clientèle civile.

Monsieur Fontane, en mai 1915, en présence du nombre croissant des blessés, me fit part du projet de la Réunion des Assureurs de mettre ce très bel établissement à la disposition du Service de Santé. L'offre fut naturellement acceptée et ce nouveau service fut destiné aux traitements des Officiers et Sous-Officiers. Dès l'origine le Dr Quiserne, Médecin consultant à Bagnoles de l'Orne, assura le fonctionnement de ce service qui traite en ce moment 160 blessés parmi lesquels plus de 100 Officiers.

Salle de radiographie.

Une bienfaitrice discrète offrit au Médecin Chef dès l'origine de l'Hôpital du Grand Palais les moyens de réaliser une Salle de Radiographie qui fut organisée d'une façon parfaite sous le contrôle du Dr Beclère, Médecin Chef du Service Central de Radiographie du Gouvernement Militaire de Paris; cette salle eut comme chefs successifs, Messieurs Debierne, Evraut, le Dr Coste qui procède en ce moment à un agrandissement et une transformation du service.

Atelier de moulage et de prothèse.

Aquarelles. Photographie.

Le Grand Palais n'aurait plus été du tout lui-même s'il n'avait offert quelque part un refuge aux travaux artistiques. Déjà une note d'art avait été apportée par Prévot et par Midy.

Dès le début de notre organisation, Monsieur Fontane me présentait son ami, l'excellent sculpteur Fernand David.

Les déformations des membres blessés méritaient d'être fixées par le moulage, elles étaient invraisemblables en nombre et en forme : il fallait à tout prix ne pas laisser perdre ces documents scientifiques. Fernand David entreprit et continua avec une constance, un art remarquable la belle collection du Grand Palais.

Mais la couleur, la vie manquaient aux moulages en plâtre et j'emmenai Fernand David visiter le Musée de Saint Louis lui demandant de tenter la réalisation de moulages en cire colorée. Les bons mouleurs en cire sont rares à Paris, ils sont jaloux de leurs procédés, certains même, dit la légende, veulent mourir sans dévoiler le secret de leur art. Je pus cependant ménager à Fernand David quelques entretiens avec des spécialistes. Le premier d'entre eux commença par déclarer qu'un minimum de 7 ans était nécessaire pour faire un moulage en cire non pas bon. mais présentable. C'était fort encourageant!

Fernand David n'était cependant pas homme à laisser là notre projet: du langage sybillin d'un spécialiste il sut extraire quelques notions utiles; de plus, le Dr Lucien Camus qui avait exécuté jadis quelques moulages en cire de l'évolution du vaccin lui communiqua ce qu'il savait de la question et bientôt, Fernand David inventant, perfectionnant des procédés, mit au point de superbes cires d'un réalisme saisissant.

L'ingéniosité de Fernand David s'étendit à la confection de petits appareils de prothèse destinés à compléter les traitements physiothérapiques dans les cas de paralysie du nerf radial, du nerf sciatique, poplité externe, etc., guidé par les médecins, aidé d'ouvriers en prothèse il exécuta de petits chefs-d'œuvre.

Un peu plus tard, le sculpteur Lafleur nous était adressé par Monsieur Gouley, Secrétaire Général de l'Assistance Publique, puis vint le sculpteur Roussel, et l'atelier de moulage chôma si peu qu'à l'heure actuelle ces excellents artistes ont garni toute une salle de moulages rares.

Le peintre Prévot, non content de décorer richement nos salles de traitement employait son temps à fixer par des aquarelles d'une vigueur remarquable les lésions que la couleur seule pouvait rendre.

Un Service de Photographie alimenté par la Société Lumière et Jougla

qui, par l'intermédiaire de son Directeur, Monsieur de Géninville, prévient tous nos désirs, est des plus précieux pour notre documentation.

Archives. Tous ces documents artistiques ont été groupés dans une Salle d'Archives et placés soit en vitrines, soit disposés avec méthode par leurs auteurs sur les murs. Dans cette salle sont en outre recueillis et classés par les soins de Madame et Mademoiselle Risson toutes les fiches, les observations, les radiographies des blessés qui, après traitement, quittent nos services; il y aura à puiser là bien des documents.

Atelier des blessés. Madame Paul Poiret eut l'heureuse idée de créer au Grand Palais, sous les auspices de Madame Viviani, un vaste Atelier pour que les blessés puissent occuper les heures libres à des travaux divers rémunérés.

Malgré nos efforts pour favoriser le développement de cet Atelier il resta fort peu actif pendant plusieurs semaines jusqu'au moment où un règlement précis mentionnait l'obligation pour une certaine catégorie de blessés de se rendre à l'Atelier. A partir de ce moment, tous ceux qui étaient atteints de lésions graves nécessitant un traitement prolongé furent envoyés à l'Atelier pendant les heures laissées libres par les traitements. Ils se montrent tous d'ailleurs très satisfaits de ces occupations qui leur assurent un gain chaque semaine.

Tout dernièrement le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé, M. Justin Godart, est venu inaugurer cet Atelier qui devient insuffisant pour les blessés.

Salle de jeux et de lecture. Cette très belle Salle fut aussi, il y a plusieurs semaines, inaugurée par M. Justin Godart accompagné de M. Maurice Donnay. La création en est due à l'initiative d'une Dame de la Croix Rouge du Grand Palais; Madame Thaleimer qui sut trouver les concours nécessaires à son aménagement. Les blessés s'y pressent nombreux pour écrire leur correspondance, lire, jouer au billard, aux Dames, etc.

Organisation générale. Persuadé de la nécessité d'employer d'une façon combinée les différents agents physiothérapiques, j'ai pu après entente avec le Dr Larat qui partagea immédiatement cette manière de voir, unifier les fiches d'observations cliniques et les fiches d'ordonnance et de contrôle des traitements. La création du Corps de Rééducation Physique du Grand Palais, dont j'ai récemment exposé la genèse et le fonctionnement dans les Archives de Médecine et de Pharmacie Militaires devint une formation précieuse, indispensable même pour obtenir les résultats thérapeutiques connus, classés et appréciables méthodiquement.

Rapidement après son ouverture en juillet, ce corps de troupe dépassa un effectif de 2.000 hommes. Avant la réalisation de ce Corps de Rééducation Physique, les blessés suivaient les traitements avec une irrégularité des plus fâcheuses, les résultats obtenus étaient le plus souvent incomplets ou inconnus.

Ce vice fondamental d'organisation n'était d'ailleurs pas spécial au Grand Palais car, ayant fait le relevé des blessés qui passèrent dans les Services de Physiothérapie du Camp Retranché, y compris le Grand Palais, de janvier à août 1915, j'arrivais à cette constatation que sur 5.571 inscrits, plus de 1.000 avaient disparu sans avoir suivi de traitement et 1.200 avaient quitté les services en cours de traitement. Il me fut impossible d'avoir seulement une idée du nombre de ceux qui furent pendant cette période proposés pour rentrer dans le service armé, pour passer dans les services auxiliaires ou être réformés.

Depuis l'unification et le pointage des fiches, l'organisation d'un service de mensurations, d'un bureau de contrôle, d'un service de statistiques, etc., ce Centre de Physiothérapie se présente comme un vaste établissement industriel avec l'état des entrées et des sorties, l'évaluation méthodique des gains en hommes et en argent. Les entrants triés par le Dr Defos, par Messieurs Vallée, Lidy, mensurés par le sergent Dupont sont examinés par une Commission Médicale composée des Drs Jean Camus, Faidherbe et Riche qui notent en chiffres l'incapacité de travail des blessés, indiquent le diagnostic, le pronostic, le traitement. La même Commission revoit à plusieurs reprises les blessés en cours de traitement et estime en chiffres les résultats obtenus à la sortie.

Plus de 10.000 blessés ont passé devant cette Commission.

Je me suis efforcé d'apporter la plus grande rigueur à l'estimation de la force, du travail, de la fatigabilité des membres blessés; j'ai fait construire dans ce but des dynamos-ergographes qui permettent d'inscrire, de fixer la valeur fonctionnelle des blessés.

Le Dr Nepper, chef de laboratoire au Collège de France a bien voulu se charger de ce service et il accumule avec l'assistance de l'Aide-Major Vallée des observations cliniques et pour les dossiers de réforme, des graphiques probants.

Nous avons ajouté à ce service scientifique l'instrumentation nécessaire pour l'examen de la stabilité nerveuse des candidats à l'aviation, mission qui nous a été confiée par le Médecin Principal Marchoux, Médecin Chef de la Place.

L'Assistance Publique, suivant les indications de son Secrétaire Général, Monsieur Goulley, très dévoué à nos Services, a mis à ma disposition un crédit qui m'a permis d'acquérir l'instrumentation nécessaire à ces recherches, de développer, d'entretenir nos ateliers de moulage, prothèse, aquarelles, etc.

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
Nombre de blessés sortis après traitement.	561	534	578	489	317	869
Blessés guéris ou très améliorés	434	452	483	411	254	642
Proposés pour le service auxiliaire	91	69	74	56	37	130
Proposés pour la réforme. .	36	13	21	22	26	97
Moyenne de l'incapacité de travail à l'entrée des blessés qui sont partis guéris ou très améliorés.	19.75 %	22.75 %	25.93 %	28.11 %	27.98 %	30.59 %
Moyenne de l'incapacité des mêmes blessés à leur sortie du D. P.	1.35 %	1.42 %	0.96 %	0.96 %	1.30 %	2.45 %
Gain réalisé.	18.40 %	21.33 %	24.97 %	27.15 %	26.67 %	28.13 %

En l'espace de 6 mois, le Dépôt de Physiothérapie a vu passer plusieurs milliers de blessés (8.495 de juillet 1915 à la fin de février 1916), car il est centre de répartition et nombre de blessés, après examen, sont évacués sur d'autres services de physiothérapie du Camp Retranché et des régions voisines.

Pour apprécier les résultats thérapeutiques, nous ne devons naturellement tenir compte que des blessés qui sont sortis de nos services après un traitement régulier. Ces derniers sont tous rangés par nous à leur sortie en trois catégories:

1° Guéris et aptes au service armé;

2° Proposés pour le service auxiliaire;

3° Proposés pour la réforme.

Les résultats des six derniers mois sont indiqués dans le tableau ci-dessus.

Ainsi, en six mois, 3.348 blessés sont sortis du Dépôt de Physiothérapie après traitement complet: parmi eux 3.133 ont été rendus à l'armée. 2.676 guéris ont été dirigés par nous sur leurs dépôts et considérés comme aptes au service armé, soit 80 0/0, 457 ont été proposés pour les services auxiliaires et 215 proposés pour la réforme, soit 7 0/0.

L'abaissement de l'incapacité de travail obtenu pour chaque blessé par les traitements a été soigneusement relevé chaque mois. Cet abaissement a varié de 20 à 30 0/0. Il est facile par les tableaux connus de savoir à quelle gratification donne droit une incapacité de 20 0/0, 30 0/0, etc... Il est également aisé de connaître à quel capital correspond ces gratifications en se reportant aux tableaux des Compagnies d'assurances. J'ai d'ailleurs suivi dans ces calculs les indications qui m'ont été obligeamment fournies par M. Fontane, Directeur du Syndicat de garantie du bâtiment.

En groupant les économies ainsi réalisées pour les guéris, les hommes proposés pour les services auxiliaires et ceux présentés à la réforme on trouve chaque mois une économie de deux à trois millions de francs réalisés en capital sur les pensions et gratifications. Le total de ces six derniers mois est le suivant:

Septembre 1915	2.000.000
Octobre 1915	2.023.000
Novembre 1915	2.900.920
Décembre 1915	2.898.080
Janvier 1916	1.859.440
Février 1916	4.986.280
Fr.	16.667.720

A ce total il faut ajouter les gains réalisés sur les blessés évacués au cours de traitement et déjà améliorés. En ajoutant 1.319.240 Francs des gains obtenus chez les blessés qui ont été évacués à la fin de février, on a déjà le total de 18.164.960 francs. Ce chiffre ne comprend pas les très nombreux blessés évacués en cours de traitement dans les mois précédents, ni ceux évacués en août 1915, alors que le fonctionnement de nos statistiques n'était pas encore assuré.

En évaluant le capital au chiffre rond de 20.000.000 de francs (20 millions)

on est au-dessous de la réalité pour le rendement financier du Dépôt de Physiothérapie depuis sa fondation. Or, les blessés du Dépôt de Physiothérapie constituent seulement une partie de ceux qui sont traités dans les Services de Physiothérapie du Grand Palais.

Il est à remarquer que les blessés qui nous sont envoyés sont déjà à une époque lointaine de la date de leur blessure, puisque, en moyenne, ils ont séjourné de 5 à 9 mois dans les divers hôpitaux; cette manière de faire est déplorable; le résultat en est qu'après cette longue période, l'incapacité de travail des blessés pourrait, sans l'intervention de la physiothérapie, être considérée pour la plupart comme définitive; traités plus hâtivement, les blessés fourniraient un pourcentage de guérison plus important.

L'objection qui vient naturellement à l'esprit, en examinant les chiffres d'économies sur les gratifications, indiquées ici, est qu'un certain nombre de nos blessés auraient pu guérir spontanément par le travail et les exercices obligatoires de la vie courante. Cette objection serait valable en temps de paix pour des hommes désireux ou obligés de gagner rapidement leur vie; elle serait exacte également si la guerre, se terminant rapidement, les blessés se trouvaient dans des conditions à reprendre le plus tôt possible leurs travaux, mais dans les circonstances actuelles, en raison de la longue durée de la guerre et de l'inaction des blessés, nous n'observons que rarement chez les soldats des améliorations spontanées; ce que, par contre, nous voyons constamment, c'est l'aggravation des troubles légers, par une longue immobilisation.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que, sans une surveillance attentive, sans l'intervention d'un traitement physiothérapique approprié, l'incapacité de travail des blessés, au lieu de diminuer spontanément, irait en augmentant par le fait de l'immobilisation prolongée des membres lésés.

Il nous a semblé légitime de compter dans le total des gains réalisés non seulement ceux qui sont obtenus chez des blessés atteints de lésions organiques nettes, mais encore ceux que nous avons provoqués parfois très rapidement chez des névropathes rebelles depuis plusieurs mois à toute action médicale. Ces derniers sont assez nombreux et bien fréquemment, dans les contre-expertises que nous faisons, nous en rencontrons qui sont proposés pour de fortes gratifications et des pensions.

Les chiffres précédents montrent quel est le rendement du Dépôt de Physiothérapie, il convient d'ajouter que ce rendement est obtenu avec le minimum de frais. En effet, un blessé du Dépôt de Physiothérapie coûte 1 fr. 29 alors que dans un hôpital il occasionne une dépense de près du double. Les blessés du Dépôt de Physiothérapie ayant dépassé fréquemment le chiffre de DEUX MILLE, on conçoit qu'une économie de plus de 60.000 fr. par mois peut être ainsi réalisée.

Le Dépôt de Physiothérapie qui est un corps de troupe, constitue de plus une bonne transition entre l'hôpital et le régiment, la régularité aux traitements est obtenue militairement, les résultats thérapeutiques s'en ressentent.

Dans de semblables conditions, il devient possible d'accumuler des documents qui permettront de faire œuvre scientifique et de juger de la valeur comparative des méthodes physiothérapiques.

On peut dire d'ores et déjà, à plus d'un point de vue, que la Direction du Service de Santé, qui a montré tant d'intérêt aux progrès de notre organisation a été bien inspirée le jour où elle a créé les Services de Physiothérapie.

* * *

Dans les circonstances graves que nous traversons, le Centre de Physiothérapie du Grand Palais a accompli une tâche élevée, il a contribué largement au soulagement, à l'amélioration de ceux qui ont été blessés pour le pays, il a rendu à l'armée, en grand nombre, des soldats valides, réalisant en même temps des économies pour notre patrimoine financier.

Il a diminué le nombre des infirmes, des improductifs. Il a sauvegardé des énergies pour le rendement social, pour la prospérité de la France; il a récupéré des forces vives pour le travail de demain.



NOTICE ANNEXE

LA RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE AU GRAND PALAIS

La notice qui précède était imprimée et mise en pages quand s'organisa au Grand Palais un vaste service de rééducation professionnelle, œuvre d'une haute portée pour le présent et surtout pour l'avenir.

Cette organisation est due à l'initiative de « l'Union des Colonies étrangères en France en faveur des victimes de la guerre » qui reçut pour cette œuvre les plus vifs encouragements de M. le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé.

Par les soins d'un Comité de surveillance composé de M. B.-J. Shoninger, le Président dévoué de l'œuvre, de MM. Asscher, L.-V. Benet, W.-R. Berry, Ladislas Kone, de nombreux ateliers viennent d'être installés dans les locaux situés de chaque côté de la magnifique porte qui s'ouvre au coin de l'Avenue Alexandre III et des Champs-Elysées.

Avec une activité saisissante et un grand sens pratique, l'architecte Caroll Greenough transforma ces locaux, et M. Louis Asscher, en quelques jours, fit l'acquisition du matériel et de l'outillage nécessaires.

Nous avons choisi, parmi nos blessés les plus gravement atteints, des professeurs, des moniteurs pour chaque atelier, parmi eux se trouvaient des ingénieurs, des chefs d'industrie, des contremaîtres qui comprirent immédiatement l'importance du but poursuivi et se donnèrent tout entiers à cette belle tâche. Les élèves, futurs réformés, commencent à se présenter nombreux, et déjà s'ouvrent les ateliers de menuiserie, ébénisterie, cordonnerie, sellerie, bourrellerie, petite mécanique, électricité, serrurerie, le salon de coiffure, les cours de comptabilité, sténo-dactylographie, dessin industriel, etc.

La surveillance médicale indispensable est assurée par l'aide-major Vallée, lui-même blessé.

Le projet prévoit la création d'une école d'agriculture pour les blessés, dans une villa de Poissy, offerte par M. et Mme Winslow. En ce moment, à New-York un Comité autonome composé de toute la haute société américaine, sous la présidence de Mme Edmond L. Baylies, s'occupe de recueillir les souscriptions nécessaires au développement de l'œuvre.

Non contents d'assurer l'apprentissage des blessés, l'Union des Etrangers s'emploie de toute manière à placer les hommes rééduqués.

Cette œuvre contribue donc dès maintenant à la reprise du travail, elle diminue le nombre des malheureux qui ne pourront se suffire à eux-mêmes ; elle prépare dans la mesure de ses moyens une solution pacifique aux grands problèmes sociaux qui surgiront à la signature de la paix.

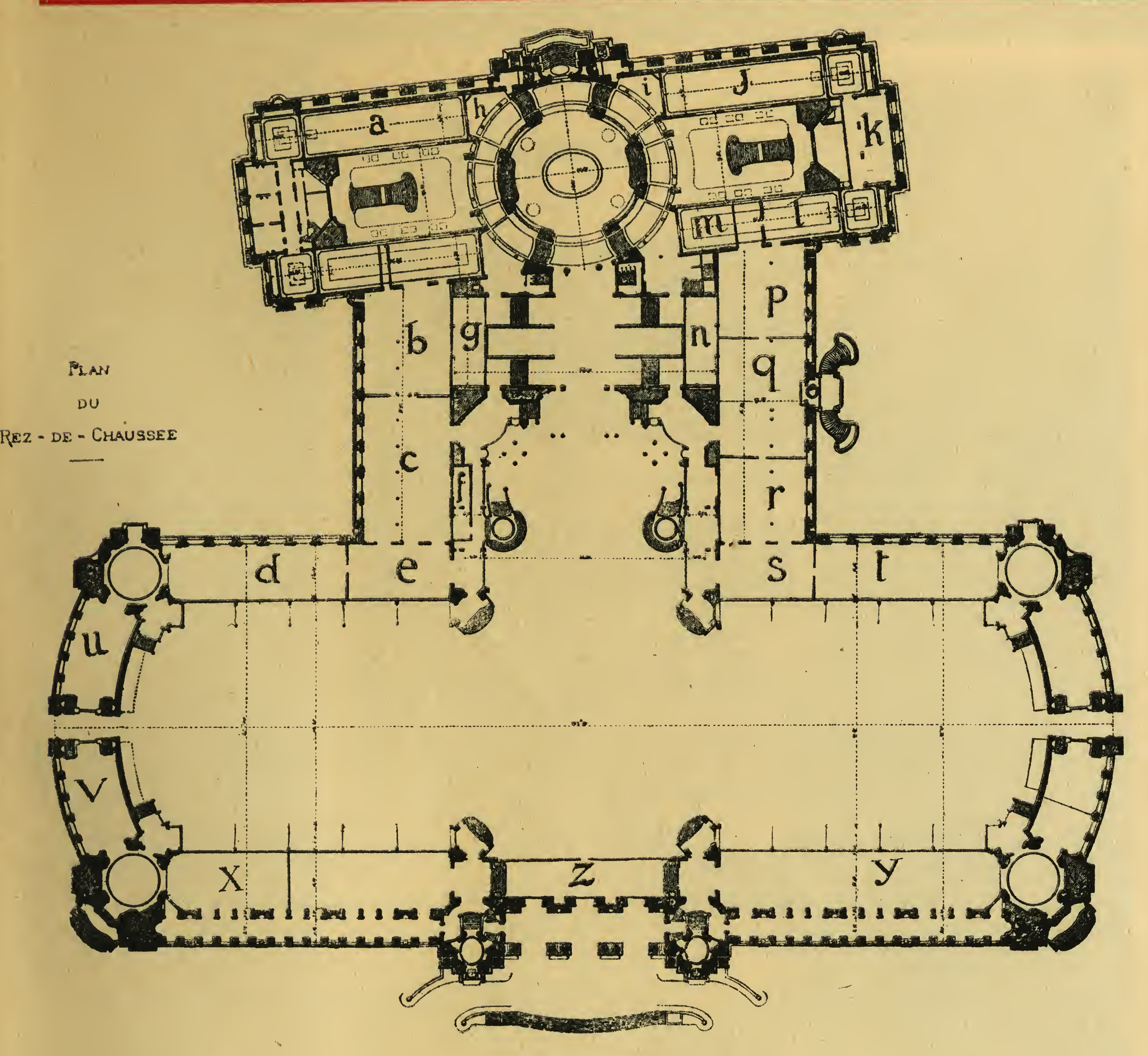
Qu'il me soit à ce propos permis d'ajouter que ces problèmes, qui apparaissent inquiétants à plus d'un point de vue à des esprits non suspects de pessimisme, ne sont peut-être pas aussi troublants qu'on pourrait le croire. Il y a quelques jours j'ouvrais avec mon collaborateur et ami le Dr Riche un centre spécial pour le traitement des blessés réformés. A la première visite 32 réformés, redevenus par conséquent civils, se présentèrent et nous nous enquîmes avec soin de leur situation sociale : 30 avaient déjà une place assurée, deux seulement étaient sans situation. Ces deux blessés furent envoyés par nous à l'Union des Colonies Etrangères qui s'occupa de leur placement.

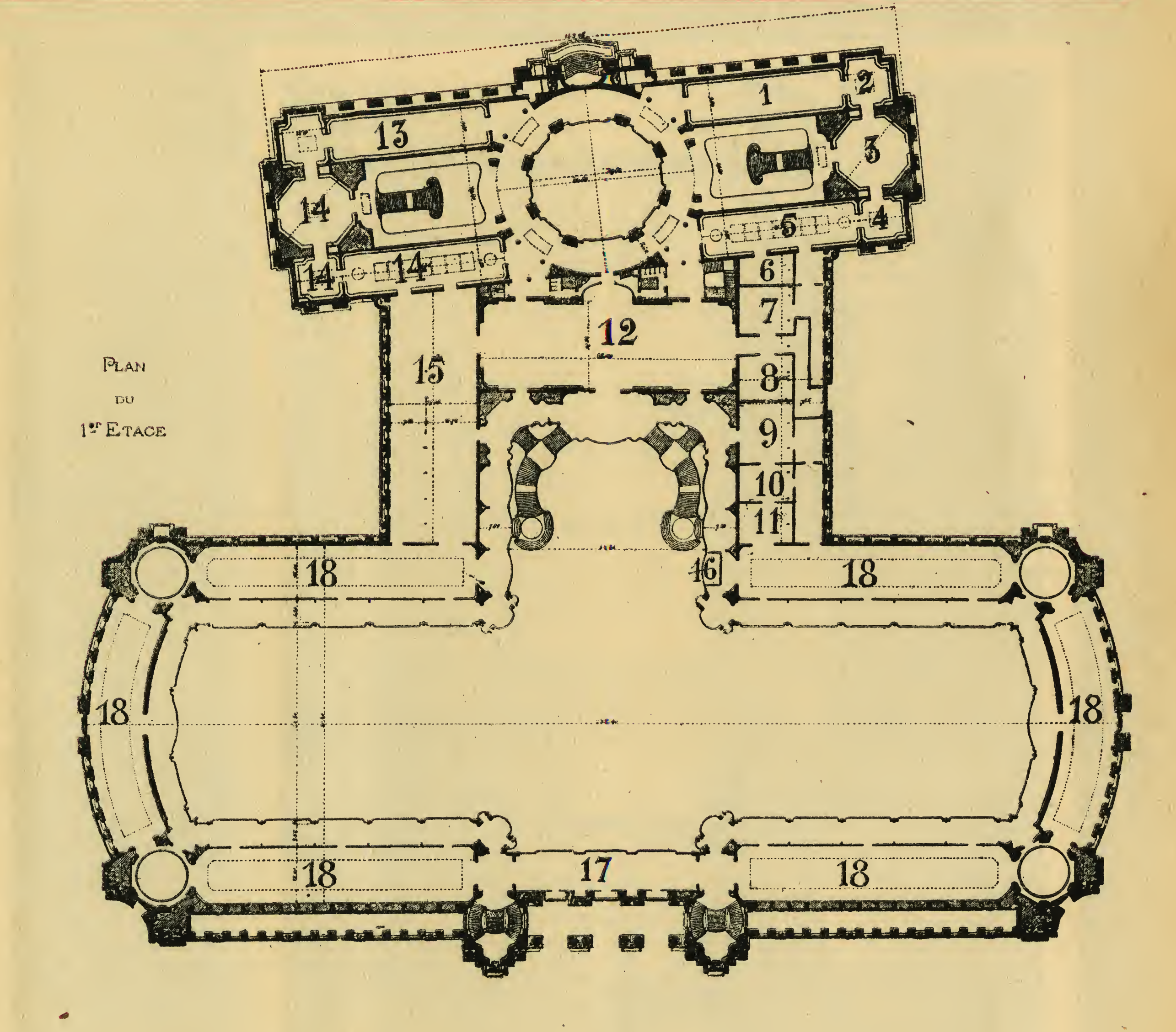
Presque tous avaient été repris ou allaient l'être par leurs anciens patrons et de tous côtés on s'était ingénié à leur trouver une occupation rémunératrice compatible avec leur impotence.

Cette constatation est réconfortante, elle est à l'honneur de l'industrie et du commerce parisiens; elle permet de croire que la solidarité n'est pas chez les Français une simple conception théorique et que la reconnaissance due à ceux qui ont sauvé notre pays et notre civilisation ne sera pas oubliée le jour où les blessés déposeront leur uniforme de soldats.

****.

LE GRAND PALAIS PENDANT LA GUERRE.





a. — Salle 1.
b. — Salle 2.
c. — Salle 3.
d. — Salle 4.
e. — Lavabo.
f. — Salle de Pansements
g. — Dépenses.
h. — Salle d'opération.
i. — Radiologie.
j. — Salle 5.
k. — Pharmacie.
l. — Salle 6
m. — Vestiaire.
n. — Ophtalmologie
o. — Stomatologie.
p. — Salle 7.
q. — Salle 8.
r. — Salle 9.
s. — Lavabo.
t. — Salle 10.
u. — Bureau du dépôt de Physiothérapie.
v. — Infirmerie du dépôt de Physiothérapie
x. — Commission médicale. Examen des entrants.
y. — Rééducation professionnelle.
z. — Bibliothèque et Salle de jeux.

1. — Salle de Mécanothérapie.
2. — Salle de Thermothérapie.
3. — Salle d'Electrothérapie.
4. — Salle d'Hydrothérapie.
5. — Salle de Massage.
6. — Radiumthérapie.
7. — Lingerie.
8. — Ecole de massage.
9. — Musée et Archives.
10. — Moulage.
11. — Magasin de literie.
12. — Salle de gymnastique.
13. — Casernement des infirmiers.
14. — Réfectoire.
15. — Salle de fiévreux.
16. — Salle de prothèse dentaire.
17. — Ateliers pour la rééducation.
18. — Dortoir du dépôt de Physiothérapie.

ECHELLE DE 0m,00065 POUR 1m,00.

IMPRIMÉ PAR
L. FOURNIER
ÉDITEUR MILITAIRE
:: :: PARIS :: ::



LA SALLE 1 — 65 LITS



LA SALLE 2 — 110 LITS



LA SALLE 3 — 90 LITS

Sous-Officiers



LA SALLE 4 — 95 LITS



LA SALLE 5 — 65 LITS



LA SALLE 6 — 40 LITS



LA SALLE 7 — 240 LITS

A été ensuite divisée en 3 salles : 7 - 8 - 9



LA SALLE 8 — 75 LITS



LA SALLE 9 — 70 LITS



LA SALLE 10 — 95 LITS



UNE ROTONDE DES GRANDES SALLES



LA SALLE 11 — FIÉVREUX — 75 LITS



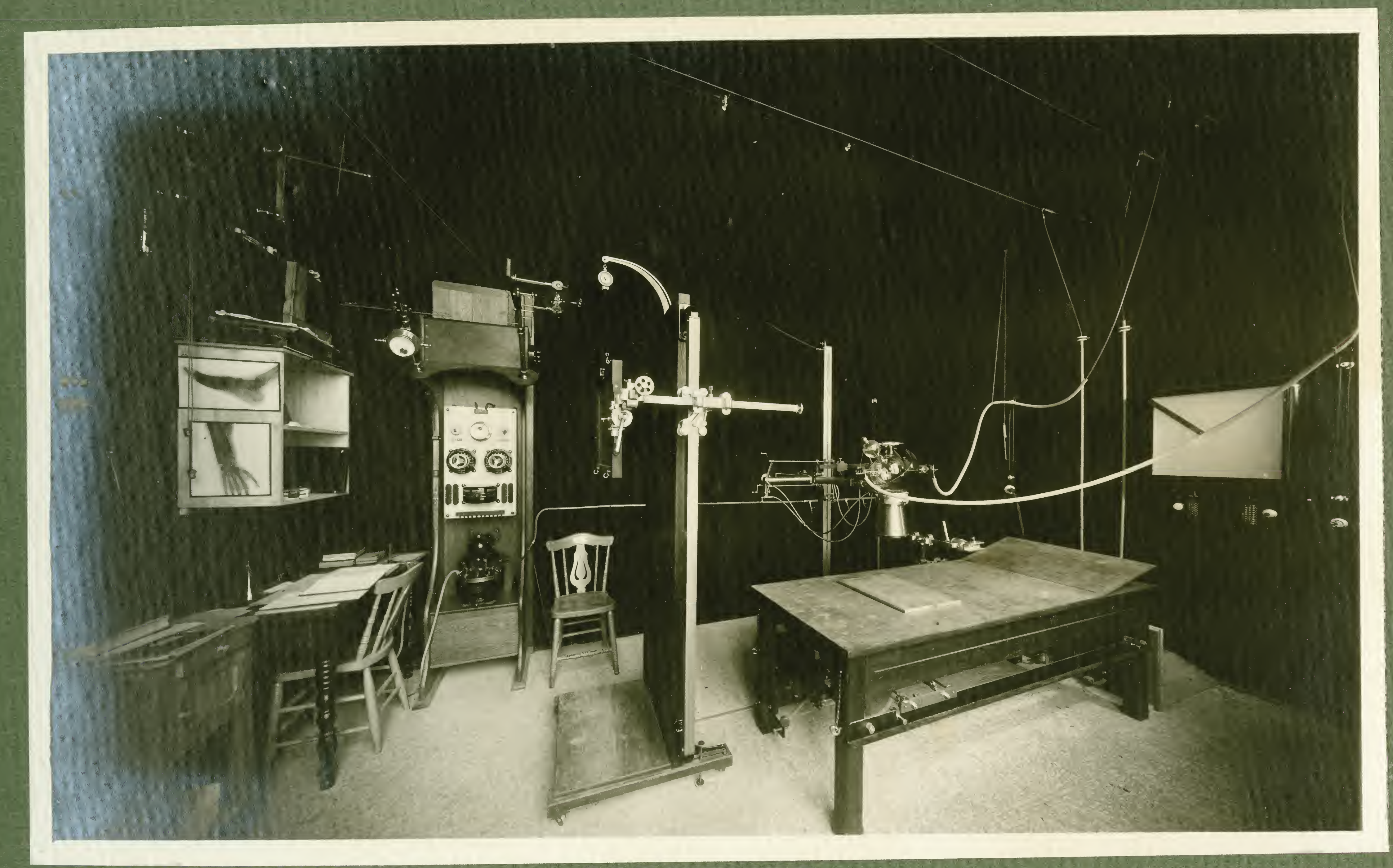
LA SALLE D'OPÉRATIONS SEPTIQUE



LA SALLE D'OPÉRATIONS ASEPTIQUE



LA RADIOLOGIE



LA RADIOLOGIE



UN DES RÉFECTOIRES (700 Places)



LA PHARMACIE



LE GRAND ESCALIER

et l'entrée des Services de Physiothérapie



LA LINGERIE



LE CABINET DENTAIRE

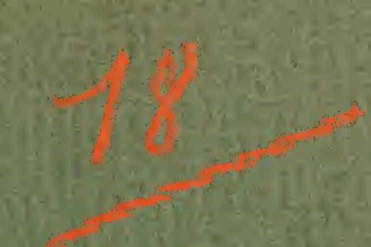


LA SALLE D'OPÉRATIONS D'OPHTALMOLOGIE



ARRIVÉE DE GRANDS BLESSÉS

(Retour d'Allemagne)



LA SALLE DE MÉCANOTHÉRAPIE

(1re Moitié de la Salle)



LA SALLE DE MÉCANOTHÉRAPIE

(Fond de la Salle)



LA SALLE DE THERMOTHÉRAPIE



LA SALLE D'ÉLECTROTHÉRAPIE



LA SALLE D'ÉLECTROTHÉRAPIE



LA SALLE D'HYDROTHÉRAPIE



LA SALLE DE MASSAGE



LA SALLE DE GYMNASTIQUE



L'ÉCOLE DE MASSAGE



LA SALLE D'ARCHIVES ET LE MUSÉE

28



LA SALLE DE MOULAGE



LA RADIUMTHÉRAPIE DU GRAND PALAIS



LA RADIUMTHÉRAPIE — ANNEXE DU GRAND PALAIS

(L'Institut du Radium, 41, Rue d'Artois)



LE BUREAU DES FICHES D'ORDONNANCE
ET DE CONTROLE



LES ATELIERS DES BLESSÉS

30



LA GRANDE NEF

Le maniement d'armes des blessés en fin de traitement.



LA COMMISSION MÉDICALE



LE SERVICE DE MENSURATION



LA SALLE DE RÉÉDUCATION



LA SALLE DE RÉÉDUCATION



LA SALLE DE LECTURE ET DE JEUX



ANNEXE DU GRAND PALAIS, 9, AVENUE VICTORIA
La Mécanothérapie



ANNEXE DU GRAND PALAIS, 9, AVENUE VICTORIA
Le Massage

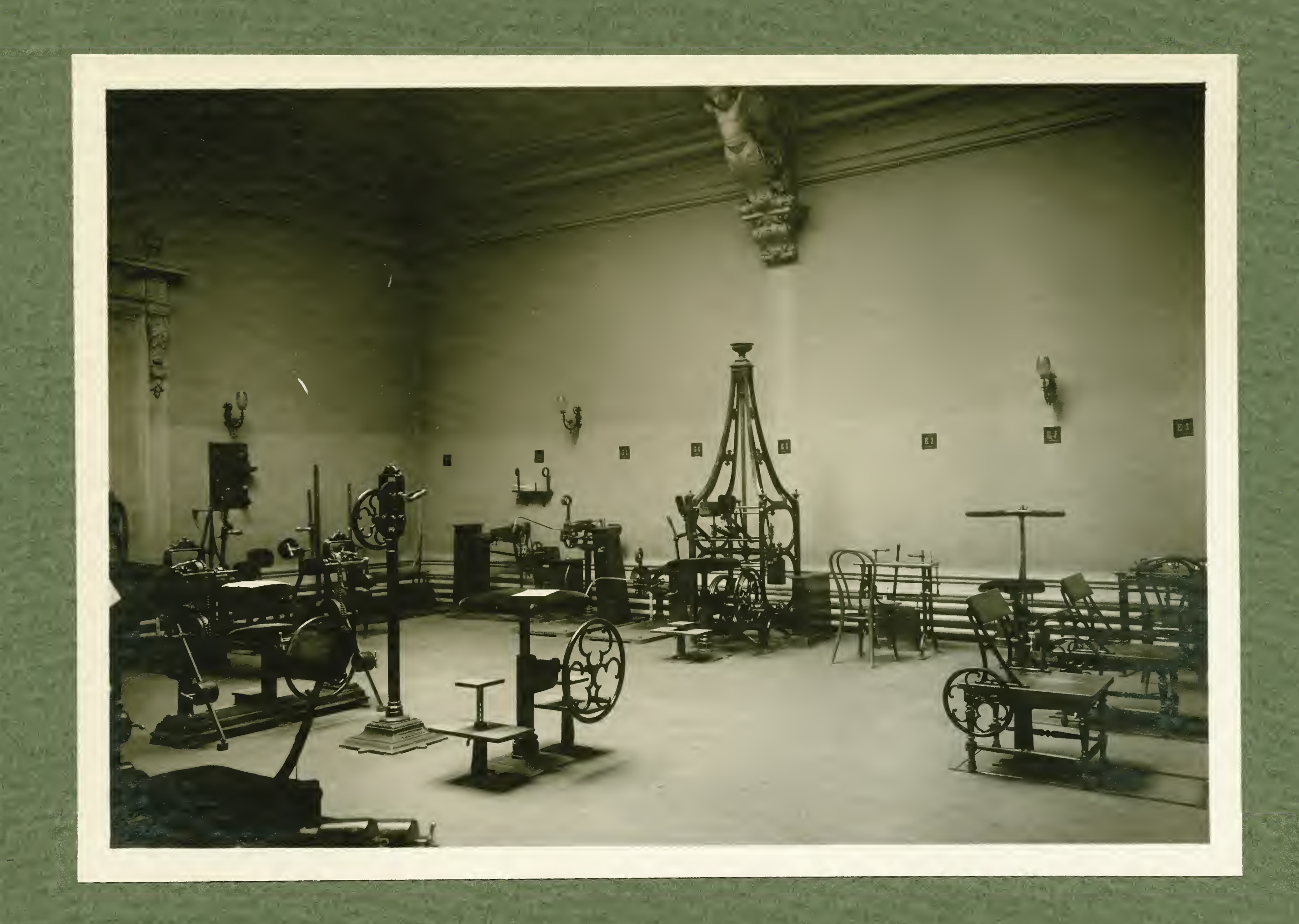


La Mécanothérapie



L'Hydrothérapie

ANNEXE DU GRAND PALAIS, 9, AVENUE VICTORIA





ANNEXE DU GRAND PALAIS, 21, RUE D'ARTOIS

(Institut Zander)

LES SALLES DE MÉCANOTHÉRAPIE



LE PERSONNEL MÉDICAL DU GRAND PALAIS



LES DAMES INFIRMIÈRES DE L'HOPITAL DU GRAND PALAIS



PORTE D'ENTRÉE DES ATELIERS DE LA RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE



RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE

Atelier de la petite mécanique



RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE

Atelier de menuiserie